

bien vivre

Domaine d'étude de master « Soutenabilité et hospitalité : bien vivre »

Séminaire « (In-)hospitalité des lieux ? »

Mémoires 2018-2019



Mémoires 2018-2019

Séminaire « (In)hospitalité des lieux ? »,
département de master « Soutenabilité et hospitalité : bien vivre »,
École nationale supérieure d'architecture de Marseille,
184, avenue de Luminy, case 924,
FR-13288 Marseille Luminy, CEDEX 9

Équipe encadrante :
Claire Bullen, David Mateos Escobar, Julie Métails,
Nadja Monnet, Julia Rostagni et Arnaud Sibilat.

© textes et photos : auteur-e-s, sauf mentions.
© photo de couverture : d'après Mirella Caccia.

Voir les autres travaux du séminaire :

<https://www.marseille.archi.fr/enseignements/productions-pedagogiques-de-lensa%e2%80%a2m/de4/in-hospitalite-des-lieux/>



De la file à la place

L'expérience de l'attente à la Plateforme
d'accueil des demandeurs d'asile

MONTANARI Paul-Edgar / Direction : David Mateos Escobar

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Introduction..... | 7 |
| 1. Un terrain d'étude complexe, la Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile (PADA) et la place de la Halle Puget..... | 10 |
| 1.1. La PADA, lieu de matérialisation de l'attente | |
| 1.2. L'anonymat brisé ? | |
| 1.3. Une occupation différente de la place selon les temporalités | |
| 2. Logiques de l'attente..... | 17 |
| 2.1. L'attente, entre passivité et activité | |
| 2.2. L'attente flagrante : logiques de la file d'attente | |
| 2.3. Une attente aux multiples facettes : attente existentielle, situationnelle et fonctionnelle | |
| 3. Un outil de pouvoir?..... | 25 |
| 3.1. Être synchrone | |
| 3.2. Une relation de pouvoir ? | |
| 3.3 Être bloqué ? | |
| Conclusion..... | 30 |
| Bibliographie..... | 32 |

RÉSUMÉ / Le sujet de l'attente est abordé au travers du cas de la Plate-forme d'Accueil des Demandeurs d'Asile, place de la Halle Puget et de l'attente double des requérants : à la fois immédiate et à plus long terme pour l'obtention du précieux sésame. Mais alors comment qualifier l'attente de ces demandeurs d'asile et quel rapport entretiennent-ils pendant celle-ci et avec celle-ci ? De part des observations non participantes et non dissimulées ainsi que la littérature scientifique, cet article tente d'expliquer les logiques de l'attente des demandeurs d'asile de Belsunce, et de comprendre certains phénomènes liés à celle-ci.

MOTS-CLÉS

Attente
Demandeur d'asile
Espace transitoire
Pouvoir
Compétences
Marseille

Introduction

L'attente interroge de par son ancrage dans nos vies et d'autant plus dans un monde en mouvement qui est néanmoins toujours ponctué d'attentes. Les scientifiques se sont attachés à l'étudier dans diverses disciplines avec des points de vue différents. Par l'étude de moments ordinaires de la vie quotidienne, les ethnologues suédois Billy Ehn et Orvar Löfgren proposent des éléments d'analyse permettant de requalifier l'attente et le sens de celle-ci, alors que le sociologue allemand Andreas Göttlich, par un travail similaire, a décrit l'attente comme une imposition sociale du temps. Laurent Vidal et Alain Musset en ont donné une approche socio-géographique au travers des territoires de l'attente, considérant cette dernière comme un état de la mobilité. L'ethnologue Christian Bromberger a lui embrassé l'attente dans sa diversité dans l'introduction du numéro « Attendre » de la revue *Terrain– Anthropologie & Sciences Humaines*, qui présente des cas d'études précis d'attente à l'image du travail de l'ethnologue Carolina Kobelinsky sur les Centres d'Accueil des Demandeurs d'Asile. Le changement de focal opéré par ces auteurs sur l'attente questionnait donc le sujet de l'hospitalité en relation avec celle-ci. En effet, si l'on en croit la définition du CNRTL, l'hospitalité peut être définie comme l'asile, la protection accordée à un exilé, un réfugié, et par conséquent, l'inhospitalité serait donc son inverse. Cette définition non exhaustive, faisant notamment référence au travail cité précédemment sur l'asile, a orienté le choix du sujet de cet article et de son terrain d'étude.

L'attente est ici abordée au travers de la Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile (PADA), voisine de la place de la Halle Puget, à Marseille. Installée depuis 2017 et gérée par l'association Forum Réfugiés – Così, elle a pour mission d'informer et d'accompagner juridiquement, administrativement et socialement les demandeurs d'asile primo-arrivants. Une de ses missions principales est aussi l'enregistrement au pré-GUDA, c'est-à-dire l'obtention d'une convocation sous 3 à 10 jours maximum au Guichet Unique d'Accueil des Demandeurs d'Asile¹. Il s'y matérialise une attente double pour ses visiteurs, à la fois immédiate dans la file d'attente de la structure, mais aussi à plus long terme pour leur demande d'asile avec des groupes « en attente » qui se forment sur la place de la Halle Puget. Cette place, éponyme de l'édifice qui s'y trouve, au cœur de Belsunce est aussi l'espace devant la faculté d'économie et de gestion. Au travers de cet exemple, l'idée est de s'intéresser à l'attente et à sa dimension sociale. Quels sont les mécanismes qui provoquent l'attente des demandeurs d'asile devant le centre mais aussi, semble-t-il, sur la place voisine de la Halle Puget ? Quelles pratiques se développent dans une telle situation ? Quelles caractéristiques revêt cette attente ? Ou encore que signifie cette attente en termes de pouvoir d'un individu sur l'autre ? En effet, l'intuition première serait de penser que le fait d'attendre peut paraître contraignant, voire inhospitalier puisque le lieu d'attente fait frontière, étape, ou encore entre-deux aussi bien au sens des usages que spatialement, entre le commencement et l'aspiration. Billy Ehn et Orvar Löfgren expliquent que les individus, généralement, « se plaignent de trois choses. Premièrement, qu'il est ennuyant d'attendre. Deuxièmement, que lorsque que l'attente est forcée, les individus ressentent le temps de l'attente plus lent que la normale, et, enfin, ils ont le sentiment qu'ils ont perdu – tué – du temps » (Ehn & Löfgren, 2010 : 20).

1. Le Guichet Unique d'Accueil des Demandeurs d'Asile (GUDA) réuni en un seul lieu les services de la préfecture, compétente en matière d'asile, et ceux de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), qui lui s'occupe des prestations accordées aux demandeurs d'asile (logements, allocations) et évalue leur vulnérabilité.

Cependant, dans la pratique mais aussi la littérature, on peut voir que l'attente est parfois un vecteur de nouvelles interactions et pratiques sociales brisant parfois « l'anonymat urbain » décrit par Colette Pétonnet (1994).

Comment qualifier l'attente de ces demandeurs d'asile et quel rapport entretiennent-ils pendant celle-ci et avec celle-ci ?

Cet article sera basé sur l'observation non participante et non dissimulée d'interactions sur le terrain à différents endroits et moments de la journée. Les observations ont été réalisées à la fois devant la PADA, rue des Pénitents Bleus, et sur la place de la Halle Puget, le matin avant l'ouverture de la structure, durant la journée et le soir après la fermeture de la plateforme et ce sur trois différentes journées de novembre et décembre 2018. Il s'appuie aussi sur différents documents liés à la PADA (communiqués de presse, articles et quelques échanges par courriel avec le personnel) ainsi que la littérature scientifique traitant de l'attente. Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la PADA et à la place de la Halle Puget pour contextualiser et rendre compte d'observations qui interrogent l'attente. Dans un second temps, nous reviendrons sur les observations précédentes et tenterons de regarder les logiques de l'attente des demandeurs d'asile au travers de leurs pratiques, mise en relation avec la littérature. Enfin, dans un monde régi par le mouvement, l'attente ne serait-elle pas devenue un champ d'application du pouvoir ? C'est pourquoi nous nous intéresserons à l'attente comme un potentiel pouvoir s'exerçant sur les demandeurs d'asile.

1. Un terrain d'étude complexe, la Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile (PADA) de Belsunce et la place de la Halle Puget

La PADA, place de la Halle Puget, est un terrain complexe de part la nature de ce qui s'y produit, impliquant de s'y intéresser selon différentes temporalités : le matin avant son ouverture, la journée durant son fonctionnement et le soir après sa fermeture. De plus, le cas de l'attente des demandeurs d'asile nécessite d'être approché comme celle d'un ensemble particulier aspirant au même but dans des conditions d'attente similaires.

1.1. La PADA, lieu de matérialisation de l'attente

Alors que ce travail commençait, se posait la question du terrain d'étude. Le cas des demandeurs d'asile attendant devant une institution était frappant, tant la queue se prolongeant de l'intérieur vers l'extérieur, sur le trottoir, pouvait être longue devant le centre du Boulevard Louis Salvator, à proximité de la Préfecture. Toujours est-il que lors de la première visite en octobre 2018, le centre avait fermé. Il fallait alors trouver un autre terrain lié à cette question. Après des recherches très incertaines sur le net, l'Office Français pour l'Immigration et l'Intégration (OFII), 61, Boulevard Rabatau, semblait être le terrain potentiel. Nous pourrions penser à ces longues files d'attente de demandeurs d'asile qui se forment devant les préfectures parfois même dès la veille au soir mais ici, il n'y avait rien de cela. En effet, une fois sur place, on apprend que les procédures concernant les demandes d'asile n'avait pas lieu ici mais que les potentiels

demandeurs pouvaient s'informer par téléphone et courriel. Sans même prétendre à une quelconque demande, on peut déjà mesurer la complexité de ces procédures. C'est finalement à l'angle de la rue des Pénitents Bleus et de la place de la Halle Puget, que l'on peut retrouver ces demandeurs d'asile, dans l'attente de pouvoir être reçu par la PADA (FIG. 1). Avec cette structure, Belsunce est une des étapes, un espace transitoire où s'arrêtent, plus ou moins longtemps, les demandeurs, arrivés à Marseille. Alors qu'ils ne semblaient avoir que l'espace « téléphonique » pour réaliser leur démarches et s'informer, la structure se veut donc un espace physique dans lequel se matérialise leur attente. Cette attente visible à double titre : par la file qui se forme devant la structure et par les groupes installés sur la place devant la structure aux groupes de la place de la Halle Puget. (FIG. 2 & 3)



FIG. 1. La PADA vue du bas de la rue des Penitents Bleus avec un aperçu de la place de la Halle Puget.

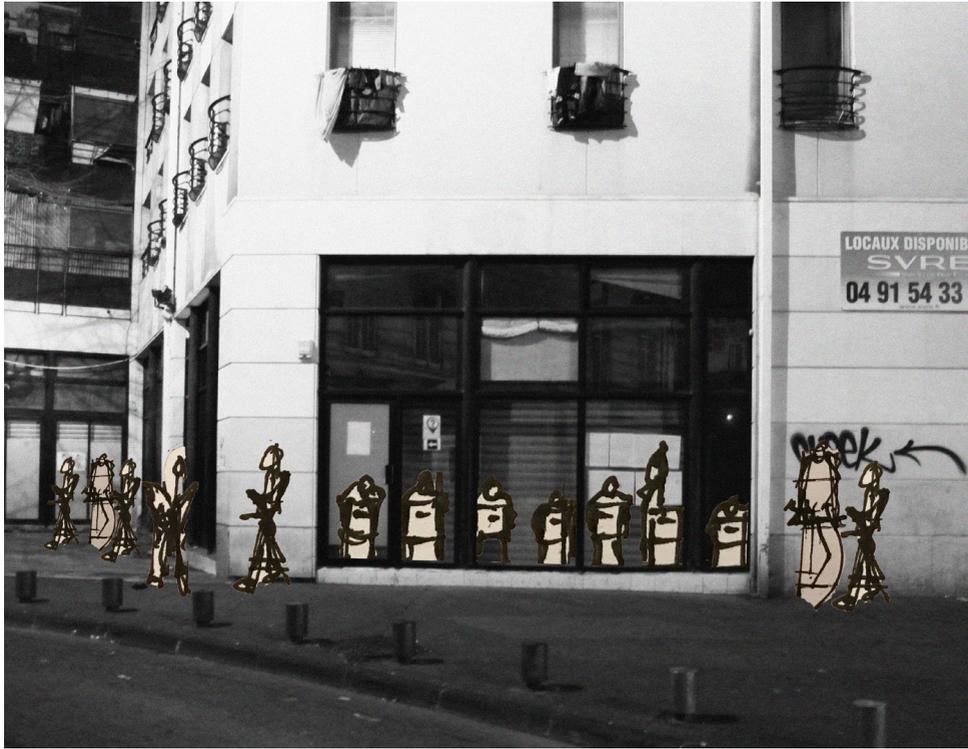


FIG. 2. Impression journée, le cas de l'attente devant la PADA (photomontage).

1.2. L'anonymat brisé ?

L'attente des demandeurs d'asile y est flagrante tant le contraste entre les rythmes des différents usagers et des personnes traversant la place est marqué. D'un côté l'immobilité de l'attente, de l'autre les étudiants de la faculté d'économie et de gestion et les riverains, mobiles. La place, auparavant point de rencontre des habitants du quartier, n'est plus utilisée que par les visiteurs du centre et quelques groupes de jeunes. Pourrions-nous expliquer cela par le fait que les demandeurs d'asile se soient appropriés cet espace ? Colette Pétonnet, pionnière de l'anthropologie urbaine, explique dans son travail sur l'anonymat urbain, que dès lors qu'un groupe s'approprie un

espace public, il n'est, par définition, plus sujet à la diversité. En effet, « [l]ibre d'accès par définition, tout espace public approprié par un groupe perd aussitôt sa vocation à la diversité » (Pétonnet, 1987 : 258). Ce n'est alors plus le hasard qui décide des rencontres, brisant ainsi le sentiment d'anonymat qui, lui permet « la multiplicité des rencontres et par là même la possibilité de se dévoiler à autrui sans dommage » (ibid). En cela, la question de l'anonymat se pose aussi en lien avec l'attente, en effet l'auteure déclare aussi que « l'anonymat ne résiste pas à l'immobilisme » (1987 : 251). Il y aurait une certaine relativité, dans le sens où le degré d'anonymat serait proportionnel à différentes caractéristiques d'un lieu : la durée de passage, la vitesse et la densité de rotation des individus dans ce lieu. Pour exemple, Pétonnet donne la rue, lieu de circulation continue comme garante de cet anonymat tandis que dans des lieux où la rotation des individus est plus lente et donc l'échange d'informations plus probable, l'anonymat serait alors imparfait ou du moins relatif. L'exemple de la salle d'attente utilisé pour illustrer ce second cas est un exemple présent dans le cas de la PADA à la seule différence que la salle d'attente de la plateforme déborde sur la rue, et a plus long terme sur la place de la Halle Puget. Il y a donc une possible perte d'anonymat dans l'espace public dû à l'immobilisme des demandeurs autour de la PADA. Effectivement, les personnes en attente dans la file ou sur la place s'identifient et se regroupent mais identifient aussi les passants et développent des interconnaissances visuelles. Malgré des parcours différents, des langues différentes, l'anonymat de chacun semble s'être brisé et une certaine cohésion apparaît dans les groupes avec par exemple des manières de s'interpeller grâce à une gestuelle et des signaux sonores qui leur sont propres. En tant qu'observateur, l'intégrité de l'anonymat n'est plus garantie non plus lorsque qu'un observateur prend part à la scène et s'assoit pour observer les activités de la

place. Il observe, certes, mais il est aussi observé. Cette situation quelque peu inconfortable, inverse totalement le rapport à ces personnes. On devient l'étranger.

1.3. Une occupation différente de la place selon les temporalités

En tant que simple observateur non participant, les observations révèlent déjà un grand nombre d'informations sur l'attente de ces demandeurs d'asile, notamment sur les temporalités et les différentes occupations de l'espace qui en découlent. Les jours d'ouverture de la plateforme, on peut observer des personnes attendant devant la structure mais aussi des groupes de personnes disséminés en attente à différents endroits de la place. La nuit, l'espace devant la PADA se désertifie et les groupes disséminés sur la place se regroupent sous la Halle Puget (FIG. 3). En effet, une des grandes problématiques actuelles est la difficulté des institutions à assurer l'hébergement des demandeurs d'asile comme la loi² le stipule dans le Code de l'action sociale et des familles. Il y a donc une partie des demandeurs d'asile constamment présents sur la place, jour et nuit, à défaut d'être hébergés ailleurs. Sans domicile, la halle de Pierre Puget construite en 1666, réhabilitée en 1987, est bien le seul toit sous lequel ces laissés-pour-compte peuvent s'abriter. Au-delà du fait qu'elle soit voisine de la PADA, la halle permet de ménager quelque peu l'attente. Elle devient le lieu de réunion du soir aussi parce qu'elle protège un objet particulier matérialisant cette immobilité. Le collectif ETC, un collectif d'architectes qui travaille sur la production d'espaces communs par des processus collectifs, est intervenu sur la place d'abord au travers d'ateliers participatifs qui ont mené à une intervention éphémère pour contrer l'abandon relatif de la place et sa halle. Le succès unanime (selon les habitants et la

2. Article L348-1 du Code de l'action sociale et des familles : « Les personnes dont la demande d'asile a été enregistrée conformément à l'article L741-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile peuvent bénéficier d'un hébergement en centre d'accueil pour demandeurs d'asile, à l'exception des personnes dont la demande d'asile relève d'un autre État, au sens de l'article L742-1 du même code. »



FIG. 3. Impression nuit, le cas de l'attente sous la halle Puget (photomontage d'après une photographie de Dominique Milherou).

municipalité) de cette première intervention a permis d'obtenir de la ville une participation permettant de réaliser une seconde phase d'interventions sur la place. Une des préconisations et démarches du collectif était de protéger la sous-face de la halle avec un filet empêchant les oiseaux de la coloniser et par conséquent d'en éviter les désagréments liés. Ceci étant fait, la halle a pu être réinvestie. L'idée était d'y installer du mobilier urbain mobile qui pourrait se déplacer sur la place et notamment sous la halle. Un de ces éléments, un banc carré fait de pisé et de bois, a été transformé par les demandeurs d'asile occupant la place en un élément particulier où s'accumulent matelas, couverture et effets personnels (FIG. 4), transformant ce mobilier urbain en un rangement de fortune

durant la journée. Ce détournement de l'objet initial en un élément fonctionnel questionne d'ailleurs l'organisation des groupes sur la place. Y a-t-il un contrôle indirect de cet objet de la part de tous ses utilisateurs bien que la journée les groupes se disséminent à chaque coin de la place, hors de la halle ? Personne n'est réellement là pour mener la garde, pourrions-nous donc imaginer qu'il y aurait une sorte de surveillance collective des personnes en relation avec cet objet, une sorte de compétence du groupe liée à leur situation ?

Nous constatons donc que l'attente qui se matérialise à la PADA et sur la place, relativise le sentiment d'anonymat. Cette dernière étant alors imparfaite, elle mène à l'observation d'un groupe qui, à différents moments d'une journée, s'organise différemment. Mais alors quels sont les logiques de l'attente ?

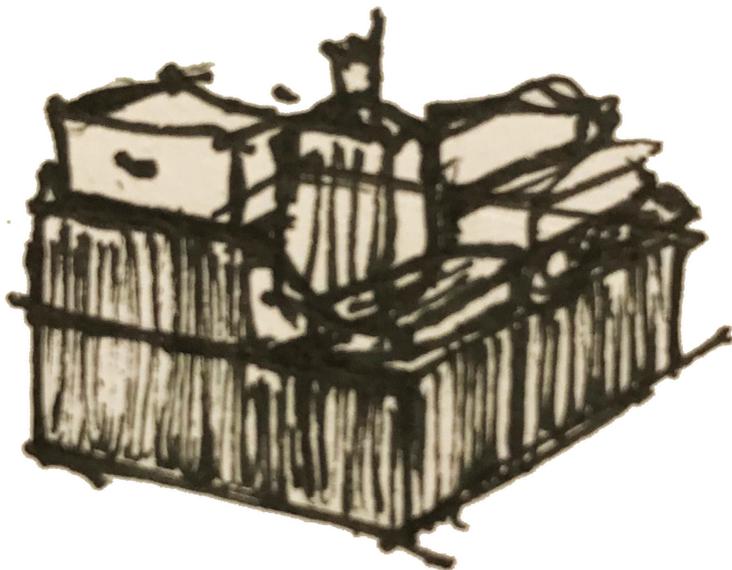


FIG. 4. Un mobilier urbain détourné.

2. Logiques de l'attente

L'attente interroge sur ses logiques et les raisons qui l'induisent. Que l'on considère celle-ci comme un état, ou bien en regardant sa matérialisation par une file par exemple, l'attente semble avoir de multiples facettes.

2.1. L'attente, entre passivité et activité

VLADIMIR : « Qu'est-ce qu'on fait maintenant ? »

ESTRAGON : « On attend. »

VLADIMIR : « Oui, mais en attendant ? »

Ces tirades de la pièce *En attendant Godot* de Samuel Beckett (2009) suggère que l'attente, c'est aussi faire. En effet, comme le souligne Andreas Göttlich (2015) dans son travail sur l'attente et l'imposition sociale du temps, toute la difficulté de définir l'attente vient du fait qu'elle peut se caractériser de nombreuses manières. Le « faire » précédent signifierait donc que l'attente à une dimension active complétant une dimension opposée qui serait celle de la passivité dont on aurait pu penser qu'elle était le paradigme. Comme l'indique Billy Ehn et Orvar Löfgren, « L'impression dominante de passivité est contredite par tous les petits mouvements et diversions » (2010 : 13). Ils entendent par ces mouvements et diversions, un ensemble de réactions que développe la personne en attente. Que ce soit la prise de contact entre les individus, la formation de groupes ou encore le développement d'un langage de signes pour communiquer, l'impression de passivité des demandeurs d'asile de la place de la Halle Puget s'efface pour laisser place à de l'activité. De

plus, la nature même de ces réactions va aussi conditionner le fait que cette attente soit explicite ou implicite³. Or dans le cas présent des demandeurs d'asile qui nous concerne, la présence même de la PADA suffit à expliciter cette attente et les motivations qui sont induites par les services proposés par la structure, que ce soit le pré-GUDA ou bien l'information et l'accompagnement. Dans une société ancrée dans la mobilité, Mathis Stock parle « d'habitus mobilitaire »⁴ (2004) pour exprimer « la capacité des individus à faire face à des lieux qui leur sont étrangers et à se les rendre familiers » (Vidal, Musset 2015: 19). Il se trouve que dans le cas des migrations, le migrant est perpétuellement confronté à des lieux qui lui sont étrangers, surtout lors de migrations longues et par étapes. C'est pourquoi Laurent Vidal, anthropologue, et Alain Musset, géographe, proposent l'idée d'un « habitus de l'attente, à savoir un ensemble de compétences (comportementales, sociales...) lié aux situations d'attente qui ponctuent leur mobilité » (Vidal, Musset, 2015 : 21). À la différence de l'« habitus mobilitaire », l'individu doté d'un « habitus de l'attente » possède non seulement les dispositions permettant d'ajuster son action à de nouveaux lieux mais aussi les dispositions pour ajuster son action dans les lieux et le temps intermédiaire de l'attente. Cette notion pourrait s'appliquer au cas des demandeurs d'asile de Belsunce qui, n'ayant pas accès à un logement provisoire, se seraient appropriés la place de la Halle Puget en s'y installant de manière durable non seulement pour attendre mais également pour y vivre. Se sont formés des groupes, une certaine organisation et des pratiques variant entre le jour et la nuit infirmant donc la passivité apparente de leur attente. Les personnes se retrouvent chaque jour sur la place en groupes distincts pour communiquer, écouter de la musique, boire, manger ou encore fumer... Les individus se déplacent entre les groupes présents sur la place. La nuit, ces compétences sont d'autant plus

3. Andreas Göttlich, dans son article *To wait and let wait. Reflections on the social imposition of Time* (2015), illustre le caractère explicite ou implicite d'une attente avec deux exemples. D'une part le pilote attendant le signal du départ de la course où la tension et concentration ambiante rend cette attente du départ discernable, et de l'autre le téléspectateur devant les publicités séparant deux programmes. On ne sait pas s'il attend ennuyé le programme suivant ou s'il apprécie le moment passé devant celles-ci, on peut alors qualifier l'attente d'implicite.

4. « L'habitus désigne un patrimoine relativement cohérent de dispositions transférables, produit par la socialisation, qui est au principe de l'action d'un agent social. Il assure ainsi l'ajustement entre l'agent, son action et son milieu » (Coavoux, 2015 : sp), cette idée d'*habitus* a aussi été l'objet de travaux de Pierre Bourdieu.

visibles. Les groupes du jour se réunissent en une seule entité sous la halle et déballetent ce mobilier « rangement » pour former un campement. Des personnes se rassemblent, certaines restent plus en retrait. Les demandeurs semblent aussi avoir développé des relations avec des habitants du quartier. Plusieurs fois, des personnes leur ont amené de la nourriture que le groupe partage sous la halle, à l'image d'un couscous apporté lors d'une soirée de novembre par un groupe de jeunes. Pendant ce temps-là, certains gagnaient la fontaine située plus bas sur la place pour remplir des bouteilles d'eau. On note donc de l'activité de la part de ces personnes en attente. Cette activité se confirme aussi dans le cas de la file d'attente de la PADA où les personnes ne sont pas si immobiles que ce que l'on pourrait croire. On observe souvent des personnes qui quittent cette dernière, demandant à son successeur de lui « garder la place », pour s'absenter quelques instants, rejoindre une connaissance, aller prendre un café ou encore se rendre à la fontaine. D'une manière générale, un aspect intéressant de cette attente est le développement d'une petite société avec une certaine organisation. Selon Vidal et Musset, dans « les endroits où l'attente impose une nouvelle gestion du temps, une société éphémère, fondée sur l'échange de sentiments reliés à l'ennui, à l'intérêt, la fatigue, la colère ou le conflit, se met donc en place de manière provisoire » (Vidal, Musset, 2015 : 18). Pourrions-nous donc parler de société éphémère lorsqu'il est question des groupes occupants la place de la Halle Puget ou encore dans la file d'attente qui se forme chaque jour de la semaine devant la PADA ?

2.2. L'attente flagrante : logiques de la file d'attente

Si l'on se concentre sur la file d'attente pour entrer dans la PADA, on peut observer des processus intéressants. Ce matin-là, le 14 décembre 2018, il est six heures et demie, et déjà une cinquantaine de personnes est en train d'attendre devant la plateforme, l'ouverture de cette dernière est prévue pour huit heures et demie. Dès huit heures, des personnes de la plate-forme jusqu'alors inconnues, commence l'installation de barrières en métal afin de réorganiser la queue improvisée des demandeurs du matin qui sont déjà une centaine de personnes. D'abord dispersés sur l'espace devant la PADA, dans une file d'attente que l'on pourrait qualifier d'indisciplinée par sa forme (FIG. 5), les requérants rejoignent la file structurée par les barrières en métal fraîchement mises en place pour former une file disciplinée (FIG. 6). On peut d'ailleurs parler d'une queue égalitaire (où « domine le primat du premier attendant ») (Bromberger, 2014 : 11) dans laquelle l'ordre d'arrivée des personnes est respectée. Chaque personne qui s'est dispersée reprend sa place initiale avec pour mémoire la personne qui le précédait ou le suivait. Des arrangements implicites permettent à certains participants de s'absenter puis de reprendre leur place plus tard bien que le système du primo-arrivant contraigne l'attente in-situ du demandeur. Un écrit traduit en plusieurs langues rappelle d'ailleurs : « Aucune liste de noms ne sera acceptée pour l'entrée en demande d'asile – Merci de ne pas vous inscrire sur la liste ». Cependant, à l'heure des premières entrées du matin, il semble y avoir des priorités accordées tout d'abord aux personnes munies d'une convocation et à des personnes vulnérables telles que les femmes enceintes ou femmes avec enfants. La file d'attente pourrait alors être qualifiée d'inégalitaire, c'est à dire permettant d'être contournée par certains, au vue de ces priorités. De

plus la taille et le style même de la file est, selon Bromberger, témoin de « l'importance et de l'enjeu d'un tel rassemblement ». La longue file d'attente de la PADA serait-elle alors témoin de l'importance d'obtenir des papiers pour ces demandeurs d'asile ?

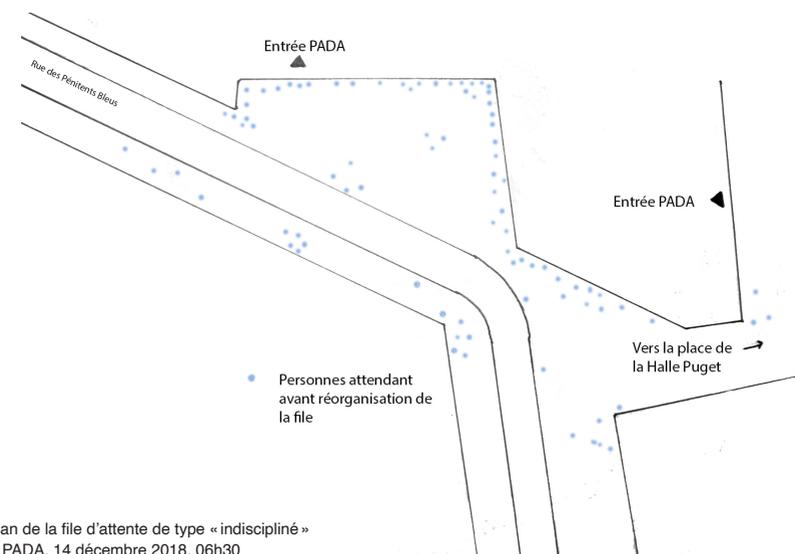


FIG. 5. Plan de la file d'attente de type « indiscipliné » devant la PADA, 14 décembre 2018, 06h30

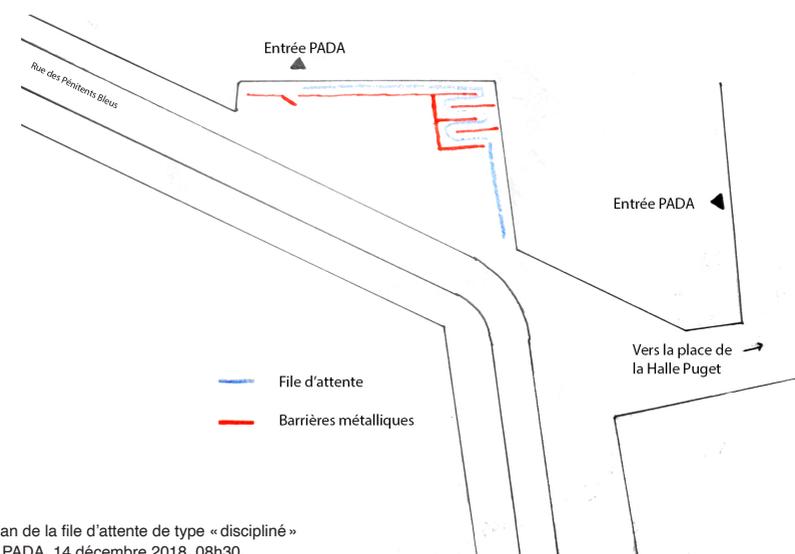


FIG. 6. Plan de la file d'attente de type « discipliné » devant la PADA, 14 décembre 2018, 08h30.

2.3. Une attente aux multiples facettes : attente existentielle, situationnelle et fonctionnelle

L'attente a de multiples facettes surtout si l'on en croit Peter D. Dwyer qui distingue « situational waitings » et « existential waitings » (2009 : 17) que Christian Bromberger traduit comme « des “attentes situationnelles” et des “attentes existentielles” » (2014 : 4). Il définit les premières comme « des adaptations plus ou moins contraintes à des situations particulières » (ibid) alors que les secondes « mettent en jeu le sens de la vie » (ibid). Nous pourrions alors supposer que l'attente de l'asile est « existentielle » tant l'enjeu est grand pour ces personnes aspirant à une nouvelle vie en France après des voyages parfois longs et éreintants. Dans son travail sur l'attente de l'asile, Carolina Kobelinsky explique qu'elle « constitue, en d'autres termes, la condition de possibilité de cette nouvelle vie qu'ils projettent, elle contient l'espérance d'une vie normale. » (Kobelinsky, 2014 : 31). Le moment immédiat de l'attente pour entrer dans la plateforme pourrait lui être assimilé à une attente « situationnelle », contrainte par la situation même, c'est-à-dire la file d'attente, mais Bromberger va encore plus loin et distingue une sous-catégorie qui serait « les attentes fonctionnelles » (2014 : 4). Il entend par cela des attentes liées à un dysfonctionnement d'un système créant l'attente dans l'un de ses rouages. Au-delà même de la complexité des procédures de demande d'asile qui naviguent d'institution en institution, la PADA accueille un nombre considérable de demandeurs, ce qui ne facilite pas sa mission. La directrice communication de la plateforme a répondu à une demande d'entretien par cette formule : « Compte tenu des nombreux projets qui mobilisent nos équipes, nous n'avons que très peu de temps pour répondre à ce type de sollicitation » (23 novembre 2018). Cette réponse par mail laissait entrevoir un débordement du personnel.

Un constat qui s'appuie aussi sur le communiqué de l'association Forum réfugiés – Cosi (2018) concernant la PADA de Marseille, où ont été recensés 4000 demandeurs d'asile lors des huit premiers mois de l'année 2018. Le problème n'est pas le nombre lui-même mais les effectifs de la plateforme pour recevoir cette recrudescence de requérants. Le fonctionnement même de la PADA et son manque de moyens semble impacter l'accueil des demandeurs d'asile. D'un point de vue extérieur, une visite de terrain en soirée permet de constater le nombre important de demandeurs, lorsque les employés affichent à la fermeture de la structure, sur la vitre extérieure, la liste des personnes ayant du « courrier à retirer ». Sous forme d'une liste de numéros (FIG. 7), le document affichait un soir de novembre 1343 numéros. Cela signifie 1343 personnes avec du courrier à retirer à même le centre, car chacune des personnes enregistrées à la PADA se voit attribué un numéro d'identification permettant ce genre de communications. Cela questionne car cela implique que ces 1343 personnes devront tôt ou tard venir à la PADA et donc prendre part à la file d'attente extérieure pour pouvoir retirer leur courrier, ce dernier n'étant pas accessible de l'extérieur. La combinaison du nombre de requérants et du manque de moyen de la PADA pour assurer leur accueil semblerait donc aller dans le sens de l'attente « fonctionnelle » au sens de Bromberger. La PADA deviendrait donc un rouage défaillant du processus qui avant même la complexité des procédures post-GUDA, favoriserait l'attente.

L'impression générale de passivité qui semblait qualifier l'attente se révèle être un état plus complexe avec une certaine activité et notamment des compétences et une organisation propre aux personnes dans l'attente. Qui plus est, et notamment dans le cas des demandeurs d'asile étudié ici, elles semblent revêtir de multiples facettes. Toutefois, ne pourrait-on pas entrevoir dans certaines de ses facettes, l'idée d'un pouvoir dans l'attente ?

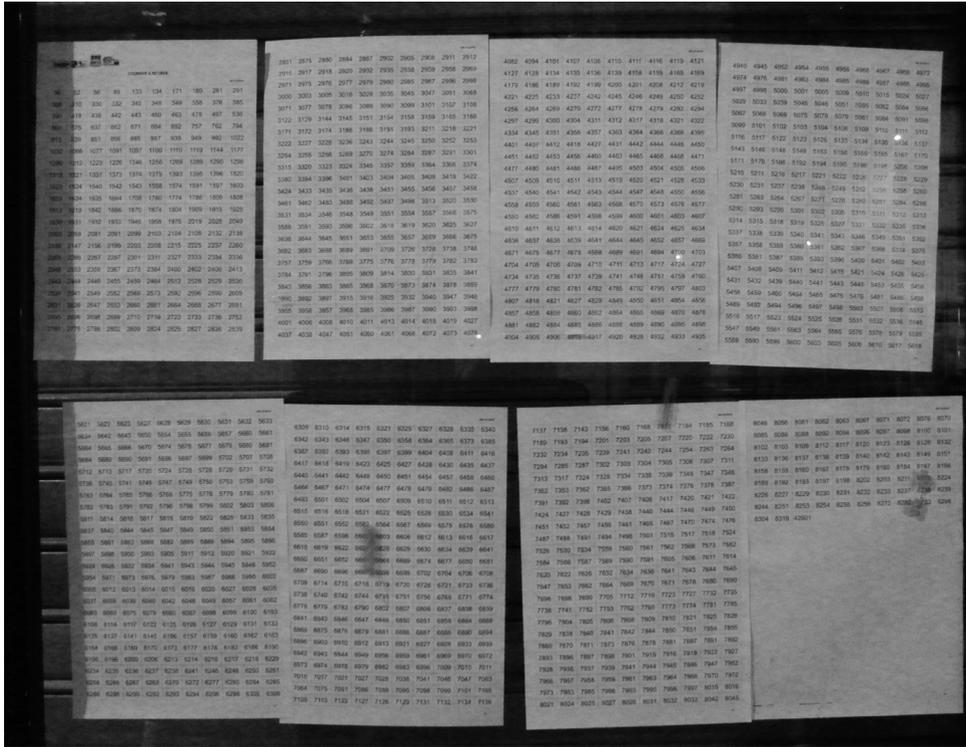


FIG. 7. Liste des demandeurs ayant du courrier à retirer à la PADA.

3. Un outil de pouvoir ?

Regarder l'attente comme outil de pouvoir nécessite de comprendre les raisons de l'attente et ses protagonistes, mais aussi ce que celle-ci impose à la personne qui en fait l'expérience.

3.1. Être synchrone

Si l'on revient sur ces attentes dites « fonctionnelles », la notion de synchronisation apparaît essentielle. Mais le dysfonctionnement qualifié de réfrère ces attentes relève en fait d'une désynchronisation qui est la raison même de l'attente. En se basant sur les travaux de Schutz (2011) et son approche phénoménologique de la sociologie, Göttlich distingue trois dimensions du temps : le temps subjectif, le temps biologique et le temps social. Le premier de ces temps est toujours vécu subjectivement donc différemment par chaque individu. Le second est le temps qui inclut notre environnement et notre corps. Enfin, le dernier inclut les effets de la société synchronisant des temps subjectifs. « L'incongruence de ces trois dimensions est la cause de l'attente. » (Göttlich, 2015 : 54). On peut donc imaginer que les temps subjectifs et naturels des demandeurs ne se synchronisent pas sur le temps de l'institution, provoquant donc l'attente. Cette attente que l'on pourrait qualifier de fonctionnelle est à nuancer. Bromberger lui-même explique que « ces attentes « fonctionnelles » ne sont pas toujours résultat d'une mauvaise synchronisation s'imposant à des sujets contraints à la passivité. Elles peuvent être, à l'opposé, préméditées en vue d'agir au bon moment. » (2014 : 4). La méditation réfrère donc à ce que l'on

pourrait appeler un arrangement. Une observation simple rend compte d'un arrangement conduit par le personnel de la PADA. Si l'on revient sur l'observation de la file d'attente précédemment décrite, à l'heure de l'ouverture, alors que l'on pourrait penser voir les requérants, arrivés plusieurs heures auparavant dans le froid de cette matinée d'hiver, rentrer dans le centre, c'est en fait le personnel qui sort de ces locaux. Il entame une réorganisation de la file d'attente selon plusieurs critères. Finalement, la première personne à entrer dans la structure le fera sous le coup de neuf heures. L'attente est donc prolongée de trente minutes par les services de la plateforme en vue d'organiser la réception des demandeurs d'asile dans les meilleures conditions. Cependant, plus largement, il apparaît que la PADA n'a pas les moyens nécessaires à son bon fonctionnement, ne permettant donc pas de réaliser sa mission dans de bonnes conditions. Dans son communiqué du 27 septembre 2018, l'association Forum-réfugiés – Così alerte que « la situation que connaissent les demandeurs d'asile et les associations et services publics qui les accompagnent dans les Bouches-du-Rhône est symptomatique d'une tension largement constatée dans les territoires de la République, en raison du sous-dimensionnement du système d'accueil, maintes fois diagnostiqué ». Cette situation a aussi des répercussions sur les conditions d'exercice du personnel. La plateforme est gérée par douze employés, or selon son administration, cet effectif ne concorde pas, avec la recrudescence du nombre de demandeurs. À cela s'ajoute les locaux, encore signalés comme « LOCAUX DISPONIBLES » par une agence immobilière, qui sont trop petits et inadaptés, offrant la possibilité à seulement une minorité de personnes d'attendre à l'intérieur alors que la file ne désemplit pas à l'extérieur. L'association recherche actuellement de nouveaux locaux plus adaptés à la recrudescence des demandes afin d'accueillir dans de meilleures conditions ses visiteurs.

3.2. Une relation de pouvoir ?

Selon Göttlich, « l'attente présuppose l'existence de deux trajectoires temporelles : une trajectoire initiale qui est établie par un intérêt primaire et une trajectoire subséquente qui constitue un intérêt secondaire qui superpose temporairement le premier » (2015 : 51). Ici la trajectoire temporelle avec l'intérêt primaire, la finalité en quelque sorte, est donc dans le cas de ces demandeurs d'asile l'obtention du précieux sésame. La trajectoire secondaire, subséquente mais aussi conséquente, est la gestion du temps en attente. Mais alors pourrait-on entrevoir l'idée d'un pouvoir dans le fait de laisser attendre ces demandeurs ? Qui en serait le détenteur ? Pierre Bourdieu déclare que « L'attente est une des manières privilégiées d'éprouver le pouvoir. » (1997 : 270). Le pouvoir d'octroyer l'asile de l'État français ne serait-il pas éprouvé ici au travers de la PADA et des institutions ? La question du pouvoir dans l'attente peut s'interroger selon deux points de vue : « *waiting because of others* » (Göttlich, 2015 : 57) ou bien « *waiting for others* » (ibid), littéralement, *attendre en raison des autres*, ou *attendre les autres*. Le premier cas n'entraîne pas une relation de sujétion entre l'*attendant*⁵ et l'*attendable*⁶ tandis que le second implique la sujétion de l'attendant pour l'autre. Alors qu'au sein même de la file d'attente devant la PADA, une personne attend toujours en raison de la ou des personne(s) devant elle, la motivation du demandeur est l'accueil de la plateforme qui est la raison principale de son attente à ce temps *t*. C'est ensuite le rapport hiérarchique établi entre l'*attendant* et l'*attendable* qui va justifier ou non l'attente. La PADA, l'*attendable* implique une relation de sujétion avec le demandeur d'asile, cependant de par la valeur des services proposés par la structure et notamment l'obtention du rendez-vous au GUDA, le demandeur, l'*attendant*, accepte et peut se placer dans une position de sujétion à l'*attendable*. On pourrait s'appuyer sur le

5. Selon Littre.org, *attendant*, dans le passé, signifiait celui qui attend, on utilisera *attendant*, comme substantif pour désigner les personnes en attente, les demandeurs d'asile par exemple dans le cas présent.

6. On utilisera *attendable* comme néologisme pour former un substantif dont la forme vient de la contraction d'*attendre* et du suffixe *-able*. Littéralement : que l'on peut attendre, qui désigne ici la personne ou l'action que l'*attendant* attend. La notion de « pouvoir » introduite par le suffixe est importante pour la suite de l'article.

travail du consultant en affaires David H. Maister qui a développé des techniques pour faciliter la gestion de l'attente dans les entreprises de service. Ce qui est intéressant dans son travail n'est pas les réponses qu'il a pu apporter mais plutôt son diagnostic. Dans celui-ci, on retrouve la situation suivante qui réfère au cas énoncé auparavant : « Plus le service à de la valeur, plus le client est enclin à attendre » (Maister, 1984 : 7), ce qui plus généralement rejoint la pensée de Göttlich qui considère que « la personne qui laisse attendre [...] est généralement en possession d'une ressource dont la personne en attente a besoin pour accomplir le but de sa trajectoire principale. » (Göttlich, 2015 : 55). La trajectoire principale du requérant étant l'obtention de l'asile, la PADA est donc un passage nécessaire sans lequel les procédures ne peuvent pas commencer.

3.3. Être bloqué ?

Outre cette relation de pouvoir, l'expérience de ce dernier ne résiderait-elle pas dans la contrainte ? En effet, bien que présente, la relation de pouvoir de l'*attendable* à l'*attendant* questionne notamment sur le fait qu'elle soit volontaire ou non. Kobelinsky évoque que « l'aliénation du temps n'est pas un objectif de la politique d'asile, ni de la politique d'accueil. Elle est plutôt un effet des bureaucraties. » (Kobelinsky, 2014 : 33). Mais alors que signifie cette aliénation du temps ? Dans le cas des demandeurs d'asile, et notamment les occupants de la place, nous pourrions présumer que ces derniers soient dans une attente contrainte où s'éloigne la réalité du temps dans un cadre temporel indéterminé et un espace déterminé entre la PADA et la place de la Halle Puget. On pourrait établir une connexion entre la notion de « *stranded mobility* » ou « *mobilité bloquée* », expliquée par les spécialistes du transport, Margaret Grieco et Julian Hine (2008), et le cas présent des requérants. Cette idée de « *mobilité*

7. La circulaire du 26 septembre 1991 relative à la situation des demandeurs d'asile au regard du marché du travail a supprimé l'autorisation de travail auparavant délivrée aux requérants en attente d'une réponse à leur demande.

8. La dublination, fait référence aux accords de Dublin. « Les accords de Dublin III font partie d'un règlement qui régit la demande d'asile en Europe. Ces accords prévoient notamment que le premier pays d'entrée de l'UE d'un demandeur d'asile devient le pays compétent pour statuer sur sa demande d'asile. Chaque pays relève donc les empreintes digitales des migrants arrivant sur son sol. Ces empreintes sont ensuite enregistrées dans le fichier Eurodac. De nombreux migrants qui arrivent par les côtes italiennes ne souhaitent pas demander l'asile en Italie, ils tentent alors d'échapper au relevé d'empreintes avant de rejoindre illégalement d'autres pays européens. » (Boitiaux, 2017 : sp).

bloquée » a d'abord été appliqué à des minorités considérées comme bloquée de par le fait qu'ils sont laissés-pour-compte des politiques liées à la mobilité. Dans le cas des demandeurs d'asile de Belsunce, et plus généralement des requérants, nous pourrions penser qu'ils sont bloqués par leur statut même de demandeur d'asile. En effet, de nombreuses contraintes affectent l'expérience de l'attente dans leur cas. Que ce soit l'impossibilité de travailler⁷, ou encore la dublination⁸, « l'attente [peut être] vécue par les demandeurs d'asile [...] comme une période de grande précarité et d'incertitude. » (Kobelinsky, 2014 : 23), durant laquelle le requérant semble devoir structurer son temps et sa mobilité en fonction des institutions liées à sa requête. Outre les personnes dormant directement à proximité sur la place de la Halle Puget, le demandeur d'asile est contraint de se rendre à la PADA, à la fois pour son premier enregistrement mais aussi par la suite pour récupérer son courrier par exemple, faisant de la structure un point névralgique dans son expérience de l'attente.

La non-synchronisation serait donc la cause de l'attente. Que celle-ci soit volontaire ou non, elles placent les protagonistes dans une relation de pouvoir et sujétion. Les demandeurs d'asile semblent faire l'expérience d'une attente contrainte par leur statut même, cela questionne donc sur cette relation de pouvoir et la perception qu'ils en ont.

Conclusion

Au travers de cet article et de l'exemple de la PADA, place la Halle Puget, l'idée était d'aborder le sujet de l'attente dans le cas des demandeurs d'asile. L'image passive de l'attente que l'on peut avoir s'est nuancée pour laisser apparaître des caractéristiques plus complexes. Que ce soit dans sa dimension active, dans la création de compétences ou encore le développement de nouvelles interactions, le cas des requérants de Belsunce couvre un large échantillon de sujets au travers d'une attente double, à la fois immédiate mais aussi à plus long terme pour l'obtention de l'asile. De plus, s'est ajouté à cela la dimension du pouvoir, un pouvoir des institutions plus ou moins explicite qui conditionne l'expérience de l'attente et questionne donc sur l'hospitalité, sujet global de ce séminaire. Cependant, une des grandes difficultés de ce travail a été le terrain et la manière de l'appréhender. Les envies d'entretien, de discussion informelle ou encore de photographie ont vite été réfrénées face à cette situation complexe créant une certaine gêne. Cela induit la limite de ce travail. Le fait de n'avoir qu'observé sans participer soulèvent des interrogations. La mise en relation des observations à la littérature a fait naître de nouvelles questions dont l'approche du terrain n'a permis que des suppositions et non pas des affirmations claires. Bien que les observations aient motivées une grande partie de l'article, l'absence d'entretiens et d'échanges avec les acteurs du site contraint à un grand nombre de suppositions, donnant donc à la littérature une place importante pour éclairer le cas. La poursuite de ce travail pourrait consister à approfondir le terrain avec des méthodes du type entretien et

échange qui font ici défaut, afin d'apporter de nouvelles réponses à certains sujets soulevés dans cet article. Par exemple, dans le cas de la définition des attentes « situationnelles », « existentielles » ou « fonctionnelles », le témoignage des acteurs liés à celles-ci permettrait de réellement qualifier l'attente ou les attentes présentes sur ce terrain d'étude. Ce qui est valable aussi pour l'expérience même de l'attente des demandeurs et cette hypothèse d'une « *mobilité bloquée* », d'une attente contrainte. Quel sens donnent-ils à cette attente ? Quelle relation ont-ils au temps et à l'espace ? Pourquoi ce lieu d'installation, est-ce un choix stratégique ? Mais aussi, n'est-il pas un pouvoir et une stratégie de la personne qui attend que de pouvoir créer un groupe faisant pression en s'installant sur une place centrale de la ville ? Sont-ils mobiles et si oui, quelles sont leurs pratiques en dehors de ces lieux ? Ou encore se sentent-ils comme les laissés-pour-compte d'un système d'accueil qui ferait défaut ? Autant d'interrogations auxquelles la simple observation ne permet pas de répondre avec certitude. La prochaine étape réside peut-être dans un processus plus long et la création de lien avec ces demandeurs d'asile permettant l'obtention de récits et sentiments provenant de la personne qui attend, expérience que nous n'avons pas vécu en faisant cette recherche et sur laquelle il est difficile de spéculer tant les histoires peuvent différer d'un demandeur à l'autre. Par les suppositions faites tout au long de cet article, s'ouvre la possibilité de venir confronter une littérature de l'attente, qui parfois référerait aussi à la situation des demandeurs d'asile mais pas seulement, et d'en tirer certaines conclusions sur ce terrain riche mais complexe, en particulier en ayant seulement ce court laps de temps qu'est un semestre universitaire pour l'aborder.

Bibliographie

BECKETT Samuel, *En attendant Godot*, Éditions de Minuit, Paris, 2009.

BERIET Grégory, VIDAL Laurent, RIBEIRO Leticia Parente, « Les sources pour connaître l'attente », In : Alain MUSSET (dir.), *Les territoires de l'attente : Migrations et mobilités dans les Amériques (XIXe-XXIe siècle)*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2017, p. 29-40.

BOITIAUX Charlotte, « Migrants "dublinés", le casse-tête de la demande d'asile », *Infomigrants*, 2 août 2017. Disponible sur : www.infomigrants.net/fr/post/4424/migrants-dublinés-le-casse-tête-de-la-demande-d-asile, consulté le 28 décembre 2018.

BOUAGGA Yasmine, « Le temps de punir. Gérer l'attente en maison d'arrêt », *Terrain - Anthropologie & Sciences Humaines*, n°63, 2014, p. 86-101.

BOURDIEU Pierre, *Méditations pascaliennes*, Éditions du Seuil, Paris, 1997.

BROMBERGER Christian, « Attendre », *Terrain-Anthropologie & Sciences Humaines*, n°63, 2014, p. 4-11.

COAVOUX Samuel, « Habitus », In : Anthony GLINOER, Denis SAINT-ARMAND (dir.), *Le lexique socius*, 12 février 2015. Disponible sur : <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/36-habitus>, consulté le 05 janvier 2019.

DWYER Peter, « Worlds of waiting », In : Ghassan HAGE (dir.), *Waiting*, Melbourne University Press, Melbourne, 2009, p. 15-26.

EHN Billy, LÖFGREN Orvar, *The secret world of doing nothing*, University of California Press, Berkeley, 2010, p. 9-26.

GRIECO Margaret, HINE Julian, « Stranded Mobilities, Human Disasters: The Interaction of Mobility and Social Exclusion in Crisis Circumstances », In : Sigurd BERGMANN, Tore SAGER (dir.), *The ethics of mobilities: rethinking place, exclusion, freedom and environment*, Ashgate, Aldershot, 2008, p. 65-72.

GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne – 2. Les relations en public*, Éditions de Minuit, Paris, 1996.

GÖTTLICH Andreas, « To wait and let wait. Reflections on the social imposition of time », *Schutzian Research*, n°7, 2015, p. 47-64.

GREEN Nancy L., « Trans-frontières : pour une analyse des lieux de passage », *Socio-anthropologie* [en ligne], n°6, 1999, mis en ligne le 15 janvier 2003. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/socio-anthropologie/110#text>, consulté le 16 octobre 2018.

JANNET Pierre, *L'évolution de la mémoire et la notion du temps*, L'Harmattan, Paris, 2006, p. 1-25.

KOBELINSKY Carolina, « Le temps dilaté, l'espace rétréci. Le quotidien des demeurs d'asile », *Terrain-Anthropologie & Sciences Humaines*, n°63, 2014, p. 22-37.

LE COURANT Stefan, « Être le dernier jeune. Les temporalités contrariées des migrants irréguliers », *Terrain-Anthropologie & Sciences Humaines*, n°63, 2014, p. 38-53.

MAISTER David H, *The Psychology of Waiting Lines*, Harvard Business Publishing, Boston, 1984.

MONNET Jérôme, « La symbolique des lieux : pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité », *Cybergeo: European Journal of Geography* [en ligne], n°56, 7 avril 1998. Disponible sur : <http://>

journals.openedition.org/cybergeogeo/5316, consulté le 3 novembre 2018.

PÉTONNET Colette, « L'anonymat ou la pellicule protectrice », *Le temps de la réflexion*, n°8, 1987, p. 247-261.

PÉTONNET Colette, « L'anonymat urbain », In : Cynthia GHORRA-GOBIN, *Penser la ville de demain : qu'est-ce qui institue la ville ?*, L'Harmattan, Paris, 1994, p. 17-21.

SCHUTZ Alfred, « Reflections on the Problem of Relevance », In : Lester EMBREE (dir), *Collected Papers V – Phenomenology and the Social Sciences*, Springler, Dordrecht, 2011, p. 93-199.

SCHWARTZ Barry, « Queues, priorities, and social process », *Social Psychology*, vol. 41, n°1, 1978, p.3-12.

TARRIUS, Alain, « Territoires circulatoires et espaces urbains : Différentiation des groupes migrants », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°59-60, 1993, p.51-60.

TEMIME Émile, *Marseille transit: les passagers de Belsunce*, Éditions Autrement, Paris, 1995.

VIDAL Laurent, « Pour une histoire sociale de l'attente », *Éditions papiers – Publications*, 6 mai 2010. Disponible sur : <http://www.editionsapiers.org/publications/mazagao>, consulté le 20 octobre 2018.

VIDAL Laurent, MUSSET Alain, « L'attente comme état de la mobilité », In : Alain MUSSET (dir.), *Les territoires de l'attente : Migrations et mobilités dans les Amériques (XIX^e-XX^e siècle)*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2017, p.19-28.

WAJCMAN Judy, DODD Nigel, *The sociology of speed: digital, organizational, and social temporalities*, Oxford University Press, New-York, 2017.

Textes de loi

LÉGIFRANCE, « Circulaire du 26 septembre 1991 relative à la situation des demandeurs d'asile au regard du marché du travail », *Légifrance*, consulté le 2 janvier 2019. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORF-TEXT00000539042>

LÉGIFRANCE, « Code de l'action sociale et des familles – Art L348-1 », *Légifrance*, consulté le 6 décembre 2018. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074069&idArticle=LEGIARTI000006797820&dateTexte&categorieLien=cid>

Sitographie

ÉDITIONS PAPIERS, « Attente / Attentat : les formes de l'attente – Appel à contributions », *Éditions papiers-laboratoire*, 5 octobre 2010. Disponible sur : <http://www.editionsapiers.org/laboratoire/attente-attentat-les-formes-de-l-attente>, consulté le 6 novembre 2018.

FORUM RÉFUGIÉS - COSI, « Plateforme des demandeurs d'asile de Marseille : le premier accueil sous pression », 27 septembre 2018. Disponible sur : www.forumrefugies.org/presse/communiqués/plateforme-d-accueil-des-demandeurs-d-asile-de-marseille-le-premier-accueil-sous-pression, consulté le 10 décembre 2018.